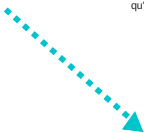


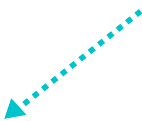
Comment Keolis Morbihan élabore son offre de transport scolaire?



Dès le mois de juin, les élèves sont invités à transmettre par courrier à Keolis Morbihan **leur dossier d'inscription** aux transports scolaires. L'inscription n'est validée que si le dossier est complet (formulaire + chèque(s)). Les chèques ne sont encaissés qu'après la rentrée!



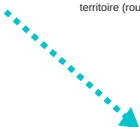
Une fois les dossiers réceptionnés, les **infos sont saisies dans un logiciel** permettant de recenser tous les élèves, leurs **lieux de montée et leur établissement scolaire**.



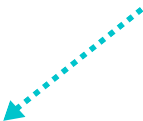
Les données des inscriptions sont exploitées pour définir :

- le **nombre de cars et conducteurs** nécessaires
- les emplacements des **arrêts**
- les **itinéraires** des circuits.

Un logiciel de SIG (système d'information géographique) et un optimiseur de circuits sont utilisés, pour tenir compte des réalités du territoire (routes praticables en car par exemple)



Les **fiches horaires** sont éditées, les cartes de transport expédiées aux élèves fin août.



L'offre de transport élaborée est **mise en place à la rentrée !**